



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 9 mai 2019

Version mise à jour, date de publication antérieure: 6 avril 2003

Algérie

Marais de la Mekhada



Date d'inscription	6 avril 2003
Site numéro	1301
Coordonnées	36°47'05"N 08°00'27"E
Superficie	8 900,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Le Marais de la Mekhada est une zone humide palustre, occupant les parties basses de la cuvette de remplissage alluvionnaire et colluvionnaire de la plaine de la Mafragh. C'est un marais dont les eaux sont douces, à l'exception de sa partie en aval, dont les eaux sont saumâtres en raison du contact à l'embouchure avec la Mer Méditerranée. C'est une immense zone marécageuse d'une profondeur de 0,5 à 1 mètre, sa végétation se compose essentiellement de scirpes (*Scirpus* sp.) qui recouvrent plus de 80% de sa superficie. C'est ici que se regroupe la plus grande concentration d'oiseaux d'eau du complexe de zones humides de la région d'El Kala, dans la wilaya d'El Tarf. De par sa superficie d'un seul trait, de son importance comme site d'hivernage et de nidification, du rôle important et crucial qu'il joue comme site de gagnage et de remise pour les canards et foulques dans le cadre du complexe de zones humides d'El kala, le marais de la Mekhada est à considérer comme un exemple représentatif, rare et unique de type de zone humide naturelle de la région biogéographique méditerranéenne.

Réservoirs de diversité biologique, produits des zones humides, valeurs culturelles.

Plusieurs services sont fournis;

la recharge de l'eau souterraine, de la maîtrise des crues, du captage des sédiments, de la stabilisation des rives, etc.

Le marais de la Mekhada, de part son importance est un site d'hivernage pour les anatidés notamment l'oie cendrée, avec un nombre de (618, soit 2% - recensement janvier 2009) alors elle abrite au moins 1 % des individus de la population des oies cendrées (*Anser anser*), Canards siffleurs *Anas penelope* (7372 individus - > 2%), Canards chippeaux (*Anas strepera* - (906 individus), recensement 2009.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	BENTRAD Samiha
Institution/agence	Conservation des forêts de la wilaya d'El Tarf
Adresse postale	Conservation des forêts de la wilaya d'El Tarf, Nouvel cité administratif de la wilaya d'El Tarf
Courriel	s_bentrad@yahoo.fr
Téléphone	+213 38 60 22 12
Fax	+213 38 60 18 73

Compilateur 2

Nom	Bendjedda Nadjiba
Institution/agence	Direction de la Protection de la Faune et de la Flore - Direction Générale des Forêts
Adresse postale	Chemin Doudou Mokhtar, Ben Aknoun, Alger 16036, Algérie
Courriel	bendjeddanadjiba@yahoo.fr
Téléphone	+213 23 23 82 83
Fax	+213 23 23 82 83

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2015
Jusqu'à l'année	2016

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Marais de la Mekhada
---	----------------------

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site	Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/>
(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site	Aucun changement à la superficie

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente?	Non
---	-----

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques
<2 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

Le Marais de la Mekhada se situe à 20 Km à l'Est de la ville d'Annaba et à 45 Km à l'Ouest de la ville d'El Kala. Au Nord, le marais est bordé par des dunes littorales le séparant de la Mer Méditerranée, et au Sud, par les massifs argileux et forestiers de la Cheffia. Sur le plan administratif, il fait partie de la Commune de Sidi Kassi, de la Daira de Ben M'Hidi et de la wilaya d'El Tarf.

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	El Tarf
--	---------

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Systeme(s) de régionalisation	Région biogéographique
Écorégions terrestres du WWF	Paléarctique Occidentale

Autre système de régionalisation biographique

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

Plusieurs services sont fournis; la recharge de l'eau souterraine, la maîtrise des crues, du captage des sédiments, de la stabilisation des rives, etc.

Autres services écosystémiques fournis

Réservoirs de diversité biologique, produits des zones humides, valeurs culturelles.

Autres raisons

De par sa superficie d'un seul trait, de son importance comme site d'hivernage et de nidification, du rôle important et crucial qu'il joue comme site de gagnage et de remise pour les canards et foulques dans le cadre du complexe de zones humides d'El kala, le marais de la Mekhada est à considérer comme un exemple représentatif, rare et unique de type de zone humide naturelle de la région biogéographique méditerranéenne.

- Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

- Critère 5: > 20'000 oiseaux d'eau

Nombre total d'oiseaux d'eau

+30000

Entre l'année

1998

Source des données

Direction Générale des Forêts

- Critère 6: >1% de la population d'oiseaux d'eau

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

<aucune donnée disponible>

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
Oiseaux																		
CHORDATA / AVES	<i>Anas acuta</i>	canard pilet	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	400	1998		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	site de gagnage
CHORDATA / AVES	<i>Anas clypeata</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	7025	1998		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	site de gagnage
CHORDATA / AVES	<i>Anas crecca</i>	sarcelle d'hiver	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5007	1998		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	site d'hivernage
CHORDATA / AVES	<i>Anas penelope</i>	canard siffleur	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	7273	2009	2		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	site d'hivernage
CHORDATA / AVES	<i>Anas platyrhynchos</i>	canard colvert	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	330	1998		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	site d'hivernage
CHORDATA / AVES	<i>Anas strepera</i>	canard chipeau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	906	2009	1		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
CHORDATA / AVES	<i>Anser anser</i>	Oie Cendrée	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	6066	2000	1	LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	site d'hivernage
CHORDATA / AVES	<i>Aythya ferina</i>	Fuligule milouin	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	572	1998		VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	site d'hivernage
CHORDATA / AVES	<i>Aythya fuligula</i>	fuligule morillon	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	56	1998		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	site d'hivernage
CHORDATA / AVES	<i>Aythya nyroca</i>	fuligule nyroca	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	2001		NT	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site d'hivernage
CHORDATA / AVES	<i>Fulica atra</i>	Foule macroule	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	12300	1998		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	site d'hivernage
CHORDATA / AVES	<i>Oxyura leucocephala</i>	Érismature à tête blanche	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				EN	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	site de nidification
CHORDATA / AVES	<i>Tadorna tadorna</i>	tadome de Belon	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	2001		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	site d'hivernage

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

breeding area for waterbirds + supports rare/endangered bird species + waterbird wintering/non-breeding/dry season area

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

<aucune donnée disponible>

[Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations](#)

La surface du marais est recouverte à 80-90% d'une végétation émergente constituée principalement de scirpes *scirpusmaritimus*, *S. lacustris*, *S.litoralis* et *Juncus* sp. Plus localement, on rencontre *Phragmites* communis, *Typha angustifolia* et *Glyceria fluitans*, on y trouve également *Carex* sp. *Butomus umbellatus*, une espèce intéressante, rare partout ailleurs, et qui a récemment disparu de l'ensemble des autres zones humides.

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Le Marais de la Mekhada a une période d'inondation s'étalant sur 09 mois. La végétation héliophyte recouvre environ 80 à 90% de la zone inondable. En hiver, le marais se transforme en site d'accueil et de gagnage pour des milliers de canards et autres oiseaux d'eau. En été, il héberge la nidification de plusieurs espèces intéressantes, dont au moins une, l'Erimature à tête blanche oxyura leucocephala classée en voie de disparition sur la Liste rouge de l'UICN.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides marines ou côtières

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
A: Eaux marines peu profondes permanentes		1		
E: Rivages de sable fin, grossier ou de galets		2		
F: Eaux d'estuaires		3		

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> L: Deltas intérieurs permanents		4		
Eau douce > Eau vive >> M: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents		3		
Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents		1		Représentatif
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents		0		
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Ts: Marais/ mares d'eau douce saisonniers/ intermittents sur sols inorganiques		2		

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
4: Terres agricoles saisonnièrement inondées				

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Scirpus divaricatus</i>	Scirpe	
<i>Typha angustifolia</i>	Massette à feuilles étroites	

4.3.2 - Espèces animales

<aucune donnée disponible>

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
C: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers doux	Csa: Méditerranéenne (Doux, été brûlant)

Le climat y est doux et pluvieux en hiver.

c'est un climat méditerranéen subhumide

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Le Marais constitue un réceptacle de sédiments provenant de son bassin versant, et joue un rôle de réservoir permettant la maîtrise des crues notamment celles de l'Oued El Kebir qui sont parfois spectaculaires.

4.4.3 - Sol

Mnéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Organique

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Le Marais de la Mekhada s'étale au milieu d'étendues argilo-limoneuses de la plaine de Ben M'Hidi empêchant l'infiltration des eaux. C'est un bassin marécageux du Tertiaire et du Quaternaire.

Le Tertiaire est représenté par une formation argileuse de type Numidien datant de l'Eocène supérieur. Les argiles Numidiennes présentent une épaisseur de l'ordre de 10 à 100 mètres. Au dessus des argiles se superposent des grès Numidien.

Le Quaternaire est représenté par le grès Numidien de quelques centimètres d'épaisseur.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	
Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par les précipitations	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par l'eau de surface	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par l'eau souterraine	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimente l'eau souterraine	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Le Marais constitue un réceptacle de sédiments provenant de son bassin versant, et joue un rôle de réservoir permettant la maîtrise des crues notamment celles de l'Oued El Kebir qui sont parfois spectaculaires.

(ECD) Connectivité des eaux de surface et des eaux souterraines	Le marais est alimenté par les Oueds Bounamoussa et El kebir
---	--

4.4.5 - Régime de sédimentation

Un transport important de sédiments se produit dans ou à travers le site

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Le régime de sédimentation est inconnu

Donner toute autre information sur les sédiments (optionnel):

Le Marais constitue un réceptacle de sédiments provenant de son bassin versant

4.4.6 - pH de l'eau

Inconnu

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

Veuillez fournir d'autres informations sur la salinité (optionnel):

C'est un marais d'eau douce à l'exception de sa partie située en aval dont les eaux sont saumâtres en raison de son contact avec la mer au niveau de l'embouchure de la Mafragh, d'une profondeur ne dépassant guère un mètre.

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Eutrophe

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

Dans la région voisine se développent une agriculture spéculative de pastèque et de melon en période estivale, des cultures de la tomate industrielle et des plantes fourragères. Tandis que dans le bassin versant, on observe des plaines agricole de la commune de Boutheldja alors que le Lac des Oiseaux et Berrihane sont essentiellement à vocation agricole spéculative en été. Toutefois, on note également la présence d'une usine polluante de conserverie de tomate sur l'Oued Bounamoussa.

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

- i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide
- ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide
- iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones
- iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

<aucune donnée disponible>

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/individuel(s)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Propriété domaniale de l'Etat

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la pêche, à travers la la Direction Générale des Forêts et la Conservation des Forêts de la wilaya d'El Tarf
ministère des ressources en eau et de l'environnement à travers la Direction de l'hydraulique locale

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

BENTRAD Samiha, inspecteur en chef, conservation des forêts de la wilaya d'El Tarf.

Adresse postale:

Conservation des forêts de la wilaya d'El Tarf, nouvel cité administratif

Adresse de courriel:

cfwet@hotmail.com

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Élevage d'animaux et pâturage			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Eaux usées domestiques, eaux usées urbaines	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Effluents industriels et militaires	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

a) Site : Rejet direct des eaux usées des populations des agglomérations de Sidi Kaci et du Lac des oiseaux. Forte pression des élevages bovin, ovin, et dans un moindre degré, équin, provoquant un surpâturage qui, progressivement, durant une sécheresse accentuée, risque de grignoter sur les terres du marais.

b) Région voisine/bassin versant :

Présence d'une usine polluante de conserverie de tomate sur l'Oued Bounamoussa.

5.2.2 - Statut légal de conservation

<aucune donnée disponible>

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

la Réserve naturelle intégrale

lb Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage

II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs

III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques

IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion

V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs

VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

<aucune donnée disponible>

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Activités anthropiques

Mesures	état
Recherche	Appliquées
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Proposées

Autre:

-Interdiction de la chasse prescrite par le Conseil National de la Chasse depuis 1995.
 -Protection par le Service de Protection de la Flore et de la Faune de la Conservation des Forêts d'El Tarf qui est chargée d'interdire le braconnage, le pompage illicite et le défrichement et effectue les suivis annuels de l'avifaune.

5.2.5 - Plan de gestion

Ya-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

5.2.6 - Plan de restauration

Ya-t-il un plan de restauration spécifique au site? Non, mais une restauration est nécessaire

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Lors de la réalisation du Plan de Gestion du Parc National d'El Kala, projet financé par le FEM, il était prévu de rattacher certains milieux intéressants comme le Lac des oiseaux et le Marais de la Mekhada au Parc National d'El Kala appelé à s'agrandir en superficie. Malheureusement, ce projet a été clôturé avant le classement de ces zones humides sur la Liste Ramsar. De sorte que maintenant, en application des textes législatifs en vigueur fixant les modalités de classement en parc national et en réserve naturelle (décret N° 87-144 du 16 juin 1987 fixant les modalités de création et de fonctionnement des réserves naturelles), il faudrait procéder au classement du Marais de la Mekhada en Réserve Naturelle de manière à pouvoir la mettre d'office (art.4 dudit décret) sous l'autorité du Parc National d'El Kala.

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

-Benyagoub S., Chabi Y., (juin 2000) : Diagnose de l'avifaune du Parc National d'El Kala, synthèse N°7. publication de l'université d'Annaba, Algérie.
-Boumezbeur A. (1993). Ecologie et biologie de la reproduction de l'Eristature à tête blanche (*Oxyura leucocephala*) et du Fuligule nyroca (*Aythya nyroca*) sur le Lac Tonga et le Lac des oiseaux (Est algérien), (Mesures de protection et de gestion du lac Tonga). Doctorat. EPHE. Montpellier. 254 p.
-Debelair G. (1990): Structure, fonctionnement et perspectives de gestion de quatre écosystèmes lacustres et marécageux (El Kala, Est algérien) Thèse de Doctorat, Université de Montpellier II.
-Zouini D., (1996) : Vulnérabilité à la pollution des eaux de la plaine d'Annaba – La Mafragh (N-Est algérien). Hydrogeologia N° 12.
-Zouini D., (1996) : Etude hydrogéologique de la nappe des dépôts dunaires de Bouteldja (Nord-est algérien). Hydrogeologia N° 12.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<no file available>

<aucune donnée disponible>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Marais de la Mèkhada (Sadek Atoussi, 14-01-2015)



Marais de la Mèkhada (Sadek Atoussi, 14-01-2015)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<no file available>

Date d'inscription 2003-04-06